



ASBL Réseau Citoyen
info@recit.be
gsm 0471.73.09.87
N° entr. 742.794.326

Mesdames et messieurs les
bourgmestres

communes de Wallonie

Grâce-Hollogne, le 20 avril 2020

N. réf : AG/ag/20-012

Objet : déploiement d'un réseau 5G en Wallonie

Mesdames et messieurs les Bourgmestres,

Le 31 mars, Proximus annonçait sa décision de développer un réseau 5G dans une trentaine de communes belges. Parmi les villes et communes concernées, celles de Wavre, Profondeville, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Yvoir et Braine-l'Alleud ont exprimé leur étonnement, voire leur refus en l'absence de débat démocratique.

Aujourd'hui, nous savons que la 5G nécessitera la mise sur orbite de 20 à 40.000 satellites (selon les sources). N'oublions pas que depuis au moins une décennie des scientifiques s'inquiètent des conséquences de la pollution spatiale occasionnée par les débris de seulement 4.900 lancements effectués depuis 1957.

Nous savons également qu'un des objectifs de la 5G est d'interconnecter des centaines, voire des milliers de milliards d'objets, de lieux et d'environnements. D'où une croissance exponentielle des composants électroniques. Cela au moment où notre planète commence à mesurer les préjudices causés par l'exploitation minière des métaux des terres rares et l'utilisation de produits chimiques synthétiques fortement toxiques dans l'industrie extractive.

Si la 5G, dans sa première phase de développement utilisera les ondes centimétriques de 3,4 à 3,8 GHz, dite de super haute fréquence, à terme les techniques développées devraient utiliser les ondes millimétriques, d'extrême haute fréquence supérieures à 30 GHz. Nous n'avons aucune certitude quant aux effets de ces ondes sur notre biosphère, mais il est reconnu que le réseau 5G nécessite une densité d'antennes nettement plus élevée que pour les technologies antérieures.

Vous comprendrez donc l'importance de l'appel des 244.765 personnes et organisations de 204 nations et territoires adressé aux Nations-Unies, à l'OMS, à l'UE et au Conseil de l'Europe. Pour plus d'information, nous vous conseillons le lien suivant : [appel international 5G](#).

Nous ne sommes ni favorable, ni opposé à la 5G. Nous estimons cependant, qu'en vertu de l'article 191 du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne, le principe de précaution doit être appliqué. A ce sujet, le parlement européen nous informe que « *le principe de précaution vise à permettre aux décideurs de prendre des mesures de protection lorsque les preuves scientifiques relatives à un danger pour l'environnement ou la santé humaine sont incertaines et que les enjeux sont importants.* »

Nous saisissons l'occasion pour vous informer que l'Institut belge des services postaux et des télécommunications (IBTP) organise une enquête publique relative à l'octroi des droits d'utilisation provisoires dans la bande 3600-3800 MHz. Elle se termine malheureusement ce 21 avril, mais [vous pouvez consulter le dossier sur le site de l'IBTP](#). A ce sujet, vous trouverez annexé à la présente notre courrier adressé à l'IBTP.

Nous sommes intéressés à connaître votre avis sur le sujet et à prendre connaissance des démarches prises ou envisagées pour garantir un débat public contradictoire au niveau de votre commune. Et, si vous ni voyez pas d'objection, à y être associé à titre d'observateur. Notre requête s'inscrit en droite ligne avec l'objet de notre ASBL, en l'occurrence accompagner les processus d'analyse critique de la société, accompagner les innovateurs démocratiques, élaborer des réponses innovantes et audacieuses face aux grands défis sociétaux, éveiller la conscience citoyenne et contribuer à la création d'une génération de citoyens engagés.

Pouvons nous compter sur l'appui de tous les bourgmestres pour transmettre notre requête aux instances de leur parti respectif et sur la disponibilité des députés-bourgmestres pour introduire le sujet au parlement régional, voire fédéral.

Nous restons à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Dans l'attente de la suite que vous accorderez à la présente, nous vous prions d'agréer, mesdames et messieurs les Bourgmestres, nos cordiales salutations.



Alain GLIBERT
Délégué à la gestion journalière